

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 9 Présents : 7 Votants : 7 POUR : 7 CONTRE : / ABSTENTION : /	L'an deux mille vingt-deux Le 05 avril à vingt heures La Commission administrative de la commune de CERNEX, dûment convoqué, s'est réunie en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Odette LAUDE, conseillère municipale. <u>Date de convocation</u> : Le 29 mars 2022 <u>Secrétaire de séance</u> : Virginie JACOTTET
<u>Présents</u> : Vincent TISSOT, Odette LAUDE, Virginie JACOTTET, Estelle SIMONIN, Valérie JIGUET, Jeanne LHOMME-CHOULET, Bruno FONTANA <u>Absent(e)s avec procuration</u> : Delphine BACHELLERIE <u>Absent(e)s sans procuration</u> : Anne Marie VENAUT	

Délibération n° D22-02

Objet : TABLEAU DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 C.C.A.S.

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Madame Nadine CUSIN délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2021, dressé par Monsieur Vincent TISSOT, Maire, qui a quitté la salle. Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté N-1		7 890,48 €
Opérations de l'exercice	5 799,56 €	352,00 €
Totaux	5 799,56 €	8 215,48 €
Résultat définitif		2 415,92 €

Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Reconnait la sincérité des restes à réaliser,

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE,
après en avoir délibéré,

- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

La Présidente,
Odette LAUDE



Certifiée exécutoire le 06/04/2022
Transmise en Sous-Préfecture le 06/04/2022
Affichée le 06/04/2022